

AVIS AUX ENSEIGNANTS

Il est porté à la connaissance des enseignants-chercheurs de l'université de Bejaia, que le projet de réalisation de 70 logements à El Kseur, connaît un état d'avancement des travaux qui dépasse 40%.

En perspective d'affectation de ces logements, et conformément à la réglementation en vigueur, les enseignants-chercheurs non logés sont invités à déposer leurs demandes avec la mise à jour nécessaire arrêtée au **14.02.2016**.

Ces demandes doivent nous parvenir avant le **15 Février 2016** pour étude.

Constitution du dossier :

1. Demande de logement de fonction adressée à Mr le recteur.
2. Photo – copie de la pièce d'identité.
3. Photo d'identité.
4. Attestation de travail récente.
5. Arrêté de nomination.
6. Acte de mariage.



7. Fiche d'état civil récente (familiale ou individuelle).
8. Un certificat de travail pour ceux qui ont exercés dans un organisme public hors secteur.
9. Attestation de non bénéficiaire d'un logement ou bien une attestation de remise de clefs délivrée par l'ancien employeur.
10. Attestation de non activité du conjoint (Dans le cas où le conjoint n'exerce aucune fonction)
11. Attestation de fonction du conjoint (dans le cas où le conjoint exerce une fonction dans le secteur)
12. Attestation de non bénéficiaire d'un logement du conjoint délivrée par son employeur.
13. Un formulaire à remplir fourni par le service du logement de l'université.



Fait à Bejaia le 31.01.2016